

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20220414-44-22-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/04/2022

N° 44/22

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 6 avril 2022
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 21 avril

Objet de la délibération :

Budget primitif 2022 :
Budget Chaufferie

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	67
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	3
· Dont représenté(e)s	12
· Excusé(e)s :	5
· Non excusé(e)s :	10
- Votants	82

Résultat du vote	
- Pour :	82
- Contre :	0
- Abstention :	0

SÉANCE DU 14 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt-deux,
Le quatorze avril,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
Dominique BERION à Maxime GROSHENRY, Joël BOLE à Vincent MARGUET, Vanessa DORDOR à Sébastien LAITHIER, Christophe FAIVRE-PIERRET à Mireille PICARD, Catherine FESSELIER à Colette GROLEAU, Yves GAMELON à Claude CURIE, Marie-Pierre GRANDJEAN à Catherine GRANDJACQUET, Didier LAITHIER à Frédéric BONNEFOI, Sylvie LHERITIER à Olivier DARD, Alain MONNIER à Guillaume AYMONIN, Marie-Christine VERNEREY à Daniel PERNIN, Sarah VIONNET à Yves MOUGIN
- Procuration** Pierre MAIRE par Bernard LEFEBVRE, Lydie SAGE par Martial PAULY, Gérard VERMOT-DESROCHES par Fabienne ARNOUX
- Suppléé(e)s** Pascale DUGOURD, Danièle FIETIER, Bernard HUOT-MARCHAND, Serge MONNET, Rémy PAUL
- Excusé(e)** Christine BREUILLOT, Claude CHATELAIN, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Jacques MAURICE, Pascal PERCIER, Jean-Louis POGLIANO, Laetitia ROGNON, Rémy STADELMANN
- Absent(e)s**

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Guillaume AYMONIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. Grenier, Président, présente aux délégués communautaires le projet de budget primitif du budget Chaufferie pour l'exercice 2022 qui s'équilibre de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	DÉPENSES	RECETTES
	377 909,43	918 169,57
Reprise définitive du résultat	540 260,14	
TOTAL	918 169,57	918 169,57
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	DÉPENSES	RECETTES
	106 239,74	188 310,12
Reprise définitive du résultat	82 070,38	
TOTAL	188 310,12	188 310,12

Invité à se prononcer, le conseil communautaire à l'unanimité approuve le budget primitif 2022 du budget Chaufferie.

Fait et délibéré en séance, le 14.04.2022

Pour Extrait conforme
Jean-Claude GRENIER
Président